

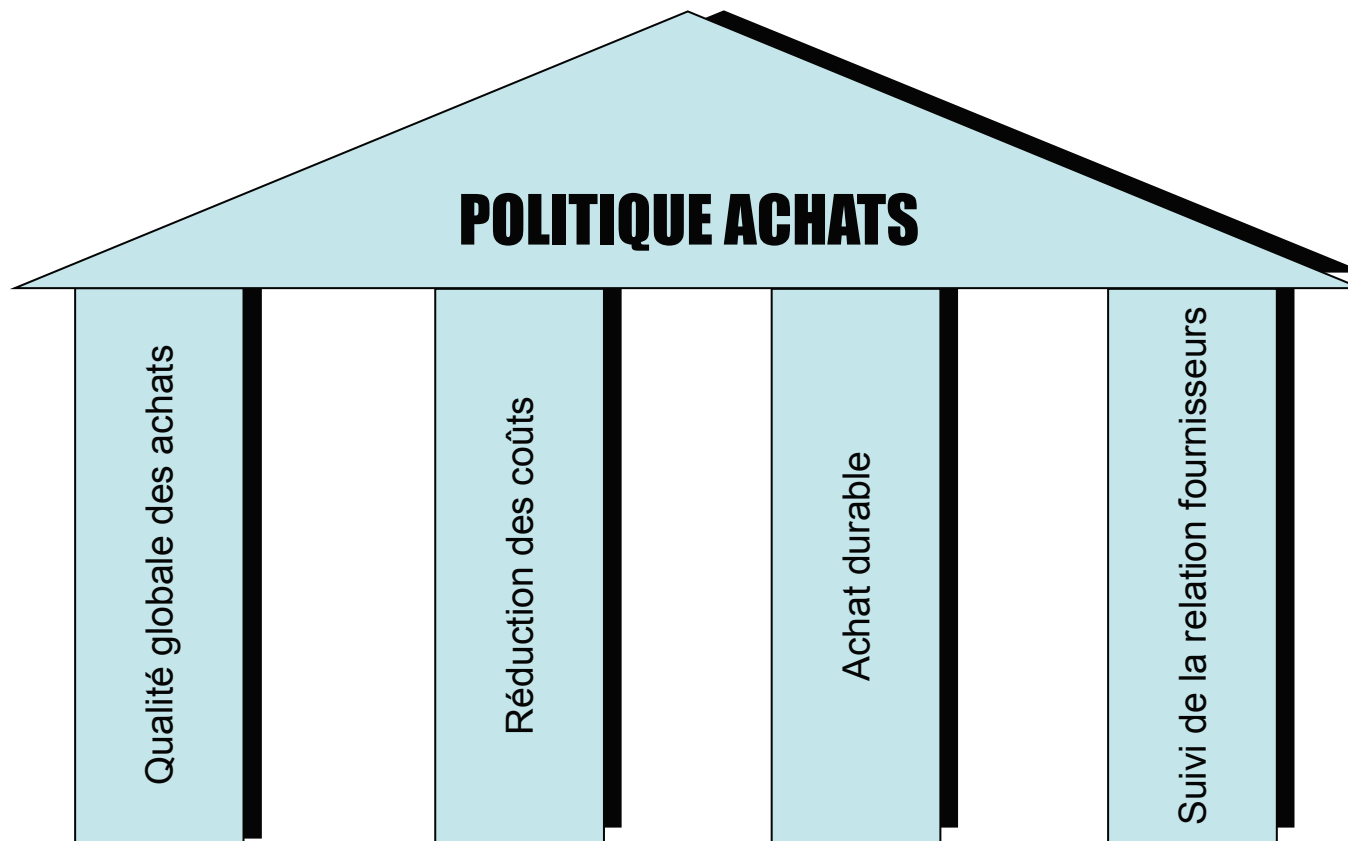


Politique Achats

Ville de Blagnac


- Structurer une politique d'achats partagée

- Adoptée par délibération le 17/06/2010



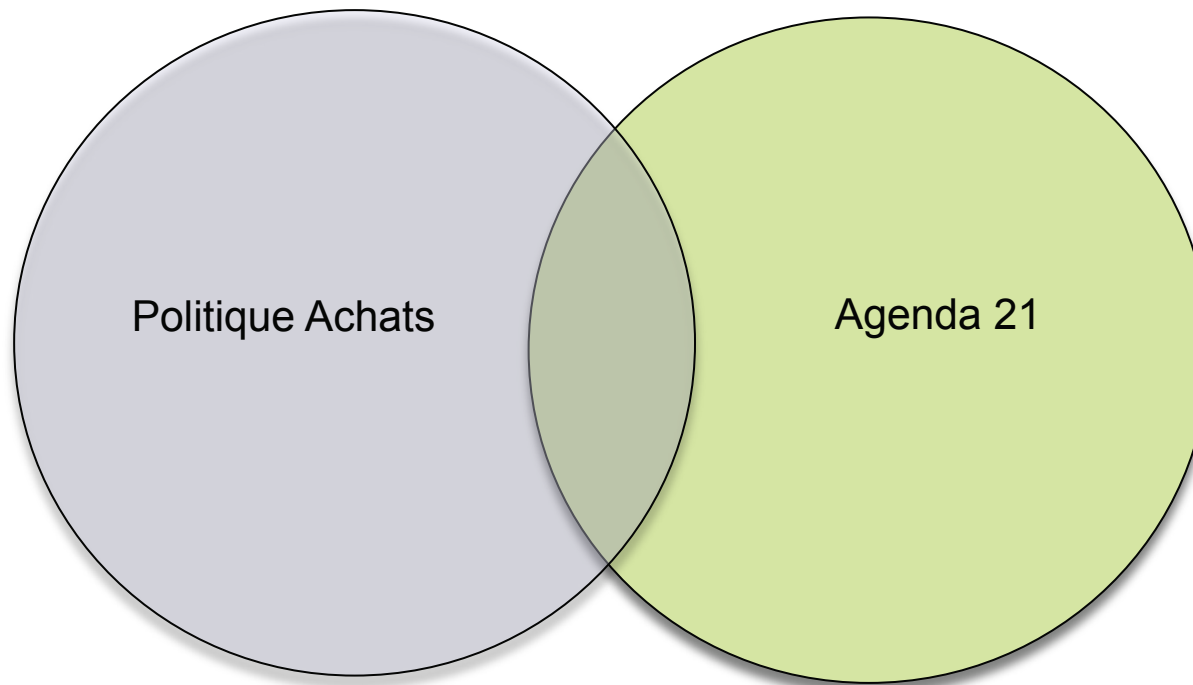


- Développer une politique d'achats durables

- 
- Organiser de nouvelles pratiques structurées et partagées
 - Nomenclature des achats, reflet de l'activité de la collectivité
 - Gestion des achats par des interlocuteurs identifiés : Responsables Familles d'Achat
 - Accompagnement du processus dans le cadre d'un **réseau** : formation, animation, démarche partagée
 - Communication sur la mise en œuvre

- La fonction achat est fortement impliquée dans le cadre de l' Agenda 21

- Instaurer une gouvernance de l'achat durable, structurant la prise en compte des préoccupations sociales, environnementales et éthiques dans nos achats et les marchés publics



■ Insérer du développement durable dans les achats

- Pour chaque Famille d' Achats
 - Identifier les leviers disponibles pour intégrer les objectifs de Développement Durable
 - Définir des objectifs réalistes et mesurables
 - Collaborer avec des organismes dédiés
 - Acquérir des supports techniques
 - Connaître les possibilités offertes par le code des marchés
 - Les clauses DD (art 14)
 - Les critères DD (art 53)
 - Les marchés réservés (art 15)

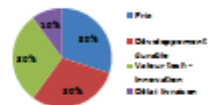
■ Un outil : le tableau de bord de la famille d'achats

TABLEAU DE BORD FAMILLE ACHATS

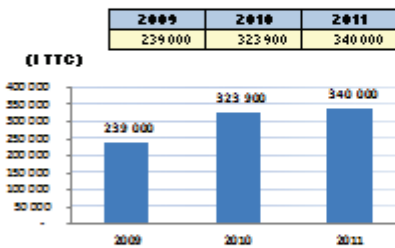
Code famille		Libellé		
DH		PEINTURE ET REVETEMENTS		
Mode d'achat	Nom de RFA	Type d'achat		
Centralisé	Soc Achats	Fournitures		
Date début	Date fin	Avancement	80%	Statut
01/06/2012	30/10/2012	<div style="width: 80%; background-color: green;"></div>		En phase avec planning

Description générale

Objectifs



Historique des dépenses



Marchés en cours

Numéro	Objet	Service	Titulaire	Date début	Date fin

Dépenses hors marché

Numéro	Objet de la dépense	Fournisseur	Date début	Date fin
1				

Objectifs en matière de protection de l'environnement

Quels sont les objectifs en termes de performance environnementale sur la FA ?

Le marché fournisseur peut-il répondre aux objectifs de la Ville ?

La démarche implique-t-elle un surcoût ou une économie ?

Economie 2%

Pour quelles raisons ?

La démarche a-t-elle reçu une validation politique ?

Validé par

le 28/08/2012

■ Instauration d' une gouvernance de l' achat responsable

- Construction d' un référentiel de développement durable applicable aux achats de la ville
- Permet d' avoir une feuille de route « développement durable » globale et cohérente de la politique achat, plutôt que des actions ponctuelles « au coup par coup »
- Un outil pour l' évaluation de la politique d' achat responsable

■ Le référentiel d'achats durables

- Validation du référentiel par une instance de prescription (en amont) et de contrôle (en aval) du respect des objectifs Agenda 21 dans les achats
- Réalisation d'un glossaire des clauses de développement durable par segment d'achats
 - Construire une base de connaissance sectorielle en développement durable sur la base du marché fournisseur

■ Evaluation de la politique d'achats responsables

Méthodologie pour l'évaluation

- Stade 1 - Famille en friche ou actions sans cadrage : 70%
- Stade 2 - Famille étudiée, objectifs (quantitatifs et qualitatifs) définis : 17%
- Stade 3 - Famille en cours de traitement, objectifs partiellement atteints : 7%
- Stade 4 - Famille traitée, objectifs atteints : 6%

→ **Les achats de stade 4 sont définis comme responsables**

■ Gestion d'une Famille d'Achats : *exemple*
Famille «Peinture»

- Consolidation du besoin en cahier des charges
 - Prendre en compte l'attente qualitative des utilisateurs
 - Intégrer les préoccupations de D.D. sur ce dossier
 - Maintenir le rapport qualité prix



Peinture

Comprenant peinture d'impression, peinture acrylique, laque satinée....

- Gestion d'une Famille d'Achats : *exemple*
Famille «Peinture»

→ Accent sur le Développement Durable et la sécurité

- Démarche facilitée grâce à :
 - L'implication de l'utilisateur spécialiste (CTM Atelier peinture)
 - Connaissance technique des produits
 - Recherches sur les impacts du D.D.
 - Maîtrise des possibilités de l'offre fournisseurs

Critères de jugement des offres retenus :

- Performance en Développement Durable : 30%
- Valeur technique : 30%
- Prix des prestations : 30%
- Délai de livraison : 10%

- D'autres dimensions du DD sont prises en compte dans les achats

- Favoriser l'accès aux marchés publics pour les TPE

Réalisation d'un guide pratique et méthodologique facilitant et favorisant l'accessibilité aux marchés publics de la Ville de Blagnac aux entreprises et particulièrement aux TPE

- *Favoriser l'insertion par l'emploi*

Mise en œuvre d'un dispositif d'insertion sociale par l'économie au moyen de l'obligation faite aux attributaires des marchés publics de réserver un quota d'heures de main d'œuvre à du personnel relevant d'un dispositif d'insertion sociale